

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)  
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	All.v	ETEL	PV
○	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur	Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
□	Aire de manœuvre	Cuisson	F	PL	RP
▨	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LV	PF	VR	Robinet de puisage
		LL	GC	VR EI	

# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
 LOT 14 - Rue de la Muserolle  
 95300 PONTOISE



## LOT n° 263

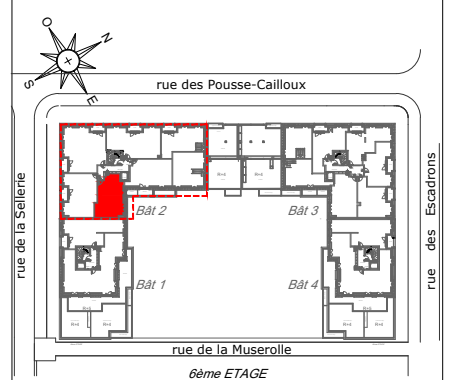
2P	6ème Etage	Bât.2
----	------------	-------

Entrée	4.55 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	25.25 m <sup>2</sup>
Chambre	13.30 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	5.15 m <sup>2</sup>
WC	1.45 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE** 49.70 m<sup>2</sup>

Terrasse 2.90 m<sup>2</sup>

**TOTAL PRIVATIF** 52.60 m<sup>2</sup>



## MAITRISE D'OUVRAGE



DATE	indice
20 septembre 2022	A